

Ogooué-Lolo/Département de la Lolo-Bouenguidi/Koula-Moutou/Forces de police nationale...

**Le nouveau commissaire de la ville est arrivé**

C-M. M.  
Koula-Moutou/Gabon

*Le commandant Sosthène Makouana a été installé dans ses nouvelles charges par le chef d'état-major des polices urbaines, le colonel Georges Bongo.*

LA ville de Koula-Moutou a un nouveau commissaire de police. Il s'agit du commandant Sosthène Makouana. Ce dernier a été installé récemment, sur l'esplanade du commissariat de police de la ville, par le chef d'état-major des polices urbaines, le colonel Georges Bongo. Cet événement a été rehaussé par la présence des autorités tant administratives que militaires locales.



Photo : C-M.M

**Le nouveau commissaire de police, Sosthène Makouana, installé par le colonel Georges Bongo.**

Passage en revue des troupes, exécution de l'hymne national "La Concorde". Comme dans tous les commissariats où il est passé, le chef d'état-major a restitué les attentes des plus

hautes autorités du pays en procédant au renouvellement des cadres de la police à la tête des unités locales, dans un contexte axé sur la performance et les missions réga-



Photo : C-M.M

**Autorités et autres invités pendant la cérémonie.**

liennes de ce corps : protéger les biens et les personnes, assurer l'intégrité territoriale du pays, etc.  
« Officiers et sous-officiers, en vos rangs et grades, vous recon-

naissez dorénavant comme votre nouveau commissaire de police urbaine de Koula-Moutou, le commandant Sosthène Makouana, ici présent. Vous lui obéirez en tout ce qu'il vous

commandera dans l'exercice de ses nouvelles fonctions, pour la sécurité des biens et des populations de la ville de Koula-Moutou. Avec lui, je sais pouvoir compter sur votre coopération et votre respect du commandement pour faire du commissariat de police de la ville la première destination où le citoyen lésé trouvera justice, conformément à la loi et aux procédures judiciaires en vigueur dans notre pays », a commandé le chef d'état-major des polices urbaines, le colonel Georges Bongo.

« M'adressant au nouveau commissaire de police de la ville de Koula-Moutou, il vous revient de tout mettre en œuvre pour être à la hauteur des attentes des populations et du haut commandement en chef des forces de police nationale », a-t-il renchéri.

**... et fête des mères dans le deuxième arrondissement**

**Des cadeaux autour d'un repas**

C-M. M.  
Koula-Moutou/Gabon

LES mamans du deuxième arrondissement de la commune de Koula-Moutou ont été célébrées dimanche 27 mai dernier au quartier Konadembé, par un de leurs fils, à l'occasion de la Fête des mères. Il s'agit du deuxième adjoint au maire de la mairie du 2e arrondissement, Evariste Massima. Une manière pour lui de leur témoigner, au nom de tous les enfants de l'arrondissement, sa gratitude pour l'important rôle que ces femmes jouent dans la perpétuation de l'espèce humaine.



Photo : C-M.M

**Evariste Massima, initiateur de la cérémonie, a témoigné sa gratitude...**

« C'est tout le sens que l'on donne à la célébration de la Fête des mères. Car, nous, vos enfants, vous devons tout. Ce que nous

sommes aujourd'hui, c'est grâce à vous. Aussi, ai-je pensé à vous réunir autour d'un modeste repas pour vous témoigner la re-



Photo : C-M.M

**... à ces mamans en leur offrant des présents.**

connaissance de tous les enfants de l'arrondissement et, partant, ceux de la localité pour tout ce que vous avez fait et continuez à

faire pour nous. Ce que je vous offre modestement aujourd'hui est bien peu, je le sais, car vous méritez plus que ça. Mais accep-

tez que cela symbolise un seul mot : merci », a dit Evariste Massima.

Des remerciements qui se sont matérialisés à l'endroit de chaque femme présente, par un cadeau composé de produits de première nécessité, remis par le bienfaiteur. Une attention du maire à laquelle les mamans du deuxième arrondissement ne sont d'ailleurs pas restées insensibles.

« Puisse Dieu te donner davantage, car celui qui honore ses parents honore Dieu », ont-elles lancé à l'endroit du représentant de la municipalité en guise de remerciements.

**Ngounié/Département de la Louétsi-Wano/Lébamba/Examen et adoption du budget primitif exercice 2018 du Conseil départemental**

**20 millions de francs en moins !**

Photo : Chris OYAME



**Le préfet du département de la Louétsi-Wano, Yves Yassima (g) et le président du Conseil départemental, Cyprien Mouélé Moubélé, lors des travaux.**

Photo : Chris OYAME



**Une vue des conseillers départementaux pendant la session.**

Photo : Chris OYAME



**Les chefs de villages et de cantons, également présents.**

C.O.  
Lébamba/Gabon

*De 110 millions de francs en 2017, il passe à 90 millions de francs. La suppression d'un certain nombre de rubriques et la baisse considérable des ristournes expliquent ce repli.*

LA salle des fêtes du Conseil départemental de la Louétsi-

Wano, sis à Lébamba, a abrité dernièrement la session ordinaire de cette collectivité locale. Présidée par Cyprien Mouélé Moubélé, en présence du préfet de la localité, Yves Yassima, cette réunion a examiné et adopté le budget primitif du département pour l'exercice 2018. Celui-ci s'élève à 90 millions de francs, en recettes et dépenses. Soit une baisse de 20 millions de francs par rapport à l'exercice 2017, qui se chiffrait à 110 millions de francs. En cause, la suppression, entre autres, du

matériel spécifique, des équipements et de l'entretien des véhicules.  
« Beaucoup de rubriques du budget sont parties. Et l'incidence est la baisse du budget, qui est orienté uniquement presque vers les salaires qui s'élèvent à 76 millions de francs. En terme de fonctionnement, nous n'avons presque rien », a lancé le président du Conseil départemental. Dans le même chapitre de cette baisse budgétaire, les ristournes ont connu également une baisse considérable, de l'ordre de 8

millions 300 000 francs. Toutefois, le budget 2018 a été approuvé à l'unanimité des 17 conseillers présents sur les 19 siégeant.  
Avant de clôturer ces assises, le préfet Yves Yassima a fait le compte-rendu de sa mission à Franceville, où était convié tout le personnel de commandement, sur instruction du président de la République. Le but étant d'assister au lancement officiel du Fonds d'initiatives départementales (Fid). Face aux participants (conseil-

lers municipaux, départementaux, chefs de villages, de regroupements de villages et de cantons), Yves Yassima a expliqué que le président de la République a été suffisamment clair : « Le Fonds d'initiatives départementales est mis en place en réponse aux différents ratés en matière de financement des projets lors des fêtes tournantes. Ce Fonds d'initiatives départementales est mis en place pour lancer financièrement la décentralisation. Aussi, pour répondre aux besoins de développement profi-

tables aux plus petites couches des populations gabonaises. Donc, il s'agira de répondre de manière efficace, précise et quasiment dans un court terme, aux besoins des populations », a-t-il souligné.  
« C'est pourquoi, le président de la République a dit, d'une façon un peu simple, que ce qui a été fait par le passé n'était pas bien. Nous ne pouvons que blâmer nous-mêmes. Mais avec le Fonds d'initiatives départementales, sachez que le Mamba veille », a renchéri le préfet.